

À l'ouverture de la séance du 8 février 2021, 61 membres sont présents ou représentés (76 membres en exercice, 53 membres présents, 8 procurations).

1. Procès-verbal du Conseil académique

1.1 Procès-verbal du Conseil académique du 16 décembre 2020

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 42 voix pour et 1 abstention ; 18 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

Des problèmes d'accès au fil de conversation, et donc au formulaire de vote, ont été constatés.

2. Vie de l'établissement

2.1 Position des membres du Conseil Académique concernant la loi relative à l'article 5 de la LPR

Compte-tenu des éléments dont ils ont connaissance, les membres du Conseil académique ne sont pas favorables à ce que le Conseil d'Administration propose l'entrée de l'Université d'Angers dans l'expérimentation permettant de recruter, pour certains postes, des candidats non qualifiés par le CNU.

La proposition de mettre en place à l'Université d'Angers le dispositif d'expérimentation ouvert à l'article 5 de la loi de programmation de la recherche est rejetée à la majorité avec 26 votes contre, 8 voix pour et 27 abstentions.

3. Enseignement et vie universitaire

3.1 Autoévaluation des formations de niveau Master

L'autoévaluation des formations de niveau Master est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 46 voix pour et 6 abstentions ; trois membres se sont déconnectés en cours de séance ; 6 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

3.2 Autoévaluation des dossiers champs de formation

L'autoévaluation des dossiers champs de formation est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 40 voix pour et 5 abstentions ; 13 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

3.3 Autoévaluation des formations de l'IUT

L'autoévaluation des formations de l'IUT est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 47 voix pour et 2 abstentions ; 9 membres se sont déconnectés en cours de séance.

3.4 Cadrage de la future offre de formation du premier cycle - vote

Le cadrage de la future offre de formation du premier cycle est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 39 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions ; 1 membre s'est déconnecté en cours de séance ; 4 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

Fait à Angers, en format électronique.

Olivier HUISMAN

*Le Directeur général des services,
Pour le président et par délégation*

Signé le 11 février 2021